

Disparus de guerre

de Nada MERHI

Rabiha Riachi : Le gouvernement libanais est seul responsable de l'échec du dossier des détenus

Le sort de milliers de Libanais - et de ressortissants arabes - disparus durant la guerre civile et la période qui l'a suivie sous la tutelle syrienne au Liban reste inconnu. Pour que ce dossier vieux de plus de trente ans ne reste pas occulté et relégué aux oubliettes, « L'Orient-Le Jour » relatera chaque semaine le témoignage d'un parent en quête de la vérité sur le sort d'un disparu.

31 août 1985, Toni Riachi, 27 ans, son frère Georges, 31 ans, et leur cousin Mansour, 35 ans, disparaissent sur la route menant à l'aéroport. « Georges était installé à Dubaï depuis près de douze ans, raconte Rabiha Riachi. Mon mari, Toni, est décorateur. Il s'y rendait pour une offre de travail. Mansour avait proposé de les accompagner à l'aéroport. Nous avons su de plusieurs sources qu'ils ont été enlevés sur cette route, puis remis aux autorités syriennes, mais nous ne détenons aucune information concrète. » Des anciens détenus ayant reconnu les deux frères et leur cousin sur les photos exposées sur les lieux du sit-in permanent qu'observent les parents des disparus et détenus libanais dans les prisons syriennes dans le jardin Gibran Khalil Gibran au centre-ville ont toutefois assuré les avoir croisés dans des prisons en Syrie. « Ils nous ont dit qu'ils les ont vus pour la dernière fois en 1994, poursuit Rabiha. Ces informations sont basées uniquement sur des témoignages. Encore une fois, nous n'avons aucune information concrète. » Pendant des années, Rabiha Riachi, sa belle-famille et la famille de Mansour ont cherché les trois hommes. Georges était marié et père de deux filles en bas âge et Mansour était célibataire. « Nous agissions à titre personnel, note-t-elle. Nous frappons à la porte de toute personne susceptible de nous aider. Personnellement, j'ai été à plusieurs reprises à Damas, mais je n'ai jamais pu rencontrer Toni, Georges ou Mansour. Les personnalités libanaises ou syriennes dont nous avions sollicité l'aide nous ont toutes répété que l'affaire revêtait un aspect politique qui nécessitait une solution politique à l'échelle des deux pays. » Mais la famille Riachi n'a pas baissé les bras. « Nous

avons continué à les chercher à titre personnel, insiste-t-elle. Puis, en 2005, nous avons fait la connaissance de Solide (Soutien aux Libanais en détention et en exil). Nous lui avons confié le dossier, convaincus que plus nous sommes nombreux à revendiquer la libération des nôtres, plus nous avons de chances d'aboutir. » Le pari des parents des détenus libanais en Syrie s'est avéré infondé. Le dossier a en effet été longtemps exploité par les différentes parties politiques qui s'en servaient pour aboutir à leurs fins, sans pour autant

qu'elles rentrèrent. D'autres jours, nous perdons tout espoir de les revoir vivants. Ces émotions contradictoires sont déstabilisantes. Nous avons l'impression de vivre dans l'attente d'un événement qui tarde à se réaliser. » Rabiha Riachi était mariée depuis à peine deux ans lorsque Toni a disparu. Hadi, leur fils, avait un an. « Aujourd'hui, Hadi a 26 ans, souligne-t-elle. C'est presque l'âge de son père le jour où il a disparu. Avant qu'il ne parte poursuivre ses études à l'étranger, Hadi était impliqué dans ce dossier. Il donnait souvent des conférences pour sensibiliser l'opinion publique à la cause des détenus et disparus libanais en Syrie. Il répétait que nous avons un devoir envers les détenus, celui de vivre avec eux les conditions de leur détention et de les accompagner non seulement en paroles, mais en action. » Les parents de Toni, Georges et Mansour sont décédés avant de revoir leurs enfants. « Je ne lâcherai pas le dossier, affirme Rabiha Riachi. Je veux connaître la vérité. Ma vie s'est arrêtée en ce 31 août 1985. Nous vivons par pure nécessité. J'ai pu survivre grâce à mon fils, qui m'a donné une motivation pour le faire. » Et Rabiha Riachi de poursuivre : « La Syrie n'est pas mon pays. Le gouvernement syrien ne se soucie pas de nous. Que fait notre gouvernement ? Je rends l'État libanais entièrement responsable de l'échec de ce dossier. Jusqu'à présent, les gouvernements qui se sont succédés n'ont pas été sérieux dans la résolution de ce problème, comme s'ils voulaient que nous oublions nos disparus. Nous ne le ferons pas. Nous ne pouvons pas le faire. Ce sont des personnes qui ont existé. Il est de notre devoir de les commémorer, de penser à eux et de déployer tous les efforts pour que leur sort soit enfin dévoilé. »



Toni Riachi, enlevé le 31 août 1985 avec son frère Georges et leur cousin Mansour sur la route de l'aéroport.

œuvrer vraiment en faveur d'un dénouement à ce drame qui dure depuis des décennies. « Personne ne peut imaginer combien ce dossier nous mine, confie Rabiha Riachi. Personne ne peut ressentir notre immense douleur, à moins d'être dans la même situation, en état d'attente. Personne ne peut imaginer à quel point ces disparitions ont bouleversé notre quotidien. En somme, ce sont des personnes disparues. Nous attendons qu'elles réapparaissent dans notre vie à cha- que instant. Il y a des jours où nous sommes confiants

« Penser avant de cliquer », ou comment sensibiliser les enfants à un usage sécurisé d'Internet

Séminaire Utiliser Internet sans risque est un défi auquel sont confrontés les adolescents et leurs parents. Les experts préconisent l'encadrement et la sensibilisation des jeunes.

Anne-Marie EL-HAGE

Faut-il avoir peur pour la sécurité des enfants sur Internet ? C'est à cette question que s'est efforcé de répondre le séminaire organisé, hier, par le Conseil supérieur pour l'enfance relevant du ministère des Affaires sociales, en collaboration avec l'organisation Worldvision, à l'Hôtel Rotana, Hazmieh. Et ce, à quelques jours de la Journée mondiale pour un Internet plus sûr, qui sera célébrée le 7 février prochain. Un séminaire qui a mis l'accent sur l'importance des nouvelles technologies et sur la nécessité pour les parents, les éducateurs et les enfants eux-mêmes de faire preuve de vigilance sur la toile. Mais qui refuse de dramatiser les risques. Car l'enfant n'est pas plus en danger sur Internet que dans le monde réel. Soucieux de sensibiliser les jeunes du Liban, mais aussi leurs parents et éducateurs, le ministère des Affaires sociales cherche donc à promouvoir l'utilisation responsable des nouvelles technologies. « Les éducateurs ont le devoir de pousser les enfants à faire un usage sûr d'Internet et à opter pour des choix responsables, afin de les aider à se forger une personnalité équilibrée et apprendre à communiquer avec l'autre », affirme Élie Mikhaël, secrétaire général du Conseil supérieur pour l'enfance. Il ne manque pas de souligner le rôle de la presse, « qui doit contribuer à cette sensibilisation ».

S'adapter aux nouvelles technologies Le but n'est pas de pousser parents et éducateurs à la panique. Ni de crier au danger. Sur-tout pas d'interdire à leurs enfants l'accès à Internet. Bien au contraire. « C'est la société qui doit évoluer, vu l'importance de la technologie de l'informatique », note le professeur Georges Sadaka, expert en information et enseignant à l'Université libanaise. Il évoque ainsi les transformations sociales, liées à l'informatique. « Nous recevons aujourd'hui les informations à la vitesse de la lumière, explique-t-il, alors qu'auparavant, il fallait des années pour transmettre la moindre information. » Et

d'ajouter qu'Internet a créé un monde virtuel, sans frontières, en constante relation, et même changé les modes de loisirs, l'économie mondiale et la Bourse. Certes, ces changements liés au monde virtuel comportent des conséquences et certains risques pour les enfants. M. Sadaka évoque, à titre d'exemple, l'accès facile aux sites pornographiques, les longues heures d'affilée devant l'écran, le manque de sport, les informations non fiables... « Mais ces risques sont limités face aux possibilités de recherche et de rencontres qu'offre la Toile », estime-t-il, invitant les parents à accompagner leurs enfants, autant que possible. Le professeur interpelle même la presse, insistant sur son rôle d'accompagnateur de ce changement. « Elle doit œuvrer au service de la société, expliquer les comportements et les changements et montrer du doigt les risques », conseille-t-il.

Une étude menée en 2010, dans le caza de Jbeil, par le ministère des Affaires sociales devrait permettre de mieux comprendre le comportement des adolescents face aux nouvelles techniques de l'information. Cette étude sur 600 jeunes internautes et utilisateurs de nouvelles technologies, âgés entre 15 et 18 ans, tous étudiants, a été présentée par la coordinatrice du Conseil supérieur pour l'enfance, Katia Haddad. Elle souligne que la grande majorité de l'échantillon, 89 %, habite dans un logement équipé d'un ordinateur et que 45 % d'entre eux ont un téléphone portable. Elle montre aussi l'engouement des jeunes pour les cafés Internet : « 69 % d'entre eux fréquentent ces cafés, soit pour jouer, soit pour chatter. » Au niveau de leur comportement, seulement 59 % des jeunes estiment que donner des informations personnelles à des étrangers sur Internet représente un danger. De même, seulement 40 % trouvent qu'il est dangereux de rencontrer une personne connue sur le Net. »

Accès facile à la pornographie L'étude met donc en valeur l'imprudence de ces adolescents, qui n'hésitent pas à rencontrer des personnes qu'ils ont connues sur Internet. « 75 % des jeunes qui ont répondu par la positive à une proposition de rencontre y sont allés seuls et ne l'ont raconté à personne », souligne Mme Haddad. Et d'ajouter que de manière générale, les parents ne sont pas au courant de ces rencontres à risques, car leur autorité est faible lorsqu'il est question d'Internet. « Une preuve que les jeunes sont peu conscients des risques de telles rencontres, notamment de l'existence de prédateurs sexuels qui s'inventent une identité pour faire des rencontres, par le biais du chat », note la coordinatrice. C'est une étude qualitative qu'a menée de son côté Worldvision, dans le cadre d'un projet lié à la sécurité des enfants sur Internet. « Une étude basée sur des discussions avec des groupes de jeunes, dans des camps palestiniens et à Bécharré », explique Zeina Khoury, coordinatrice du projet. Si les parents se disent satisfaits que leurs enfants fassent des recherches sur Internet, et tranquilles de les savoir à la maison ou au cybercafé, ils sont conscients des conséquences et des risques liés à la Toile. « Ils déplorent notamment l'accès de leurs enfants aux jeux de hasard, à la pornographie, aux informations non désirées, et font part de leur peur de la dépendance aux jeux ou du chat à risques », explique Mme Khoury. Inquiets pour la santé mentale et physique de leurs enfants, ils ne savent toutefois pas comment les protéger. « Quant aux adolescents, inconscients des inconvénients du Net, mais pertinemment conscients des risques d'accoutumance, ils estiment pouvoir faire face aux problèmes qu'ils rencontrent sur Internet, sans en parler avec leurs parents », poursuit-elle. D'où l'importance du dialogue entre parents et enfants et la nécessité pour les parents d'être formés aux nouvelles technologies.

Cyberintimidation et sextings L'idéal serait d'encourager les enfants à trouver le juste équilibre entre la vie virtuelle et la réalité, comme le préconise l'expert technique, Akram Karamé. À l'intention des parents, il estime qu'ils devraient surveiller leurs enfants sur Internet, comme ils le font dans la vie quotidienne. « Les parents doivent enseigner à leurs enfants à préserver leur réputation sur le Net », souligne-t-il, se demandant pourquoi les jeunes tiennent tant à exposer leurs photos en ligne. « Nombre d'études dans le monde observent, de plus, que les enfants sont capables de se protéger sur le Net. Mais il n'en reste pas moins qu'ils devraient se tourner vers un adulte de confiance, s'ils rencontrent des problèmes sur Internet », conseille M. Karamé. Pourquoi est-il désormais nécessaire d'aborder le sujet de la sécurité en ligne de l'enfant ? « Parce que plus du quart de la population libanaise est aujourd'hui connectée à Internet et qu'il ne faut pas occulter



Les conférenciers Katia Haddad, Zeina Khoury et Georges Sadaka.



Vue générale de la conférence.

les risques, liés notamment à la mauvaise utilisation du Net », explique l'expert. Il énumère alors les risques, dont nous retiendrons la cyberintimidation, qui peut se faire de la part d'adultes et d'enfants, souvent des camarades de classe, ou le cyberharcèlement, qui provient généralement de la part de prédateurs adultes. Il évoque aussi les sextings, sms via téléphone mobile, qui véhiculent un contenu inapproprié concernant une tierce personne sans le consentement de cette dernière, généralement une photo à caractère sexuel. « Pensez avant de cliquer. » C'est le conseil que donne Akram Karamé aux adolescents dans leur relation à Internet. Car il trouve « précieuses les informations et les possibilités de communication auxquelles donnent directement accès les nouvelles technologies ». Un clin d'œil aussi à l'intention de certains parents, tentés de priver leurs enfants d'Internet, par peur irraisonnée des risques.

Opinion

I.- Un plan pour accéder au développement durable

Après mûre réflexion, je suis arrivé à la conclusion que l'avenir de ce pays est incontestablement lié à l'élaboration d'un plan national de développement économique, social et financier. Ce plan, à condition qu'il soit bien conçu et consciencieusement appliqué, devrait permettre à notre pays d'atteindre les objectifs suivants :

- un développement économique durable dans tous les domaines et le début d'une exploitation programmée, efficace et élaborée de nos ressources pétrolières et gazières ;
● la remise en état de notre infrastructure défectuelle ;
● l'assainissement des relations entre l'État et les citoyens à travers un programme axé sur une meilleure justice sociale et l'amélioration du niveau de vie du citoyen ;
● la réduction des tensions entre les communautés, auxquelles il serait demandé de participer ensemble à la réalisation d'objectifs nationaux communs plutôt que de se livrer à des luttes d'hégémonie fratricides ;
● une stratégie fiscale et financière saine et stable qui tendrait vers la réduction progressive de la dette publique ;
● la conduite d'une politique étrangère sage et neutre qui aurait pour objectif majeur l'intérêt suprême de la nation et de ses citoyens ;
● l'amélioration de nos relations avec la diaspora en vue d'engager ses membres à participer avec nous à l'exécution du programme de développement que l'on se sera fixé.
J'ai déjà développé sur mon

site web <http://www.cpi-lebanon.org> les motivations et les grandes lignes de ce plan ainsi que les objectifs que l'on devrait s'efforcer d'atteindre. Toutes les initiatives de nos gouvernements devraient être prises conjointement et avec l'assentiment des contribuables. Si l'on désire que le plan national conduise au progrès et à



la prospérité de la nation et à la bonne entente entre les citoyens de diverses confessions et tendances politiques, il est indispensable que le peuple prenne directement part à sa création ainsi qu'à sa mise en application. Le jour où le nombre de « questionnaires » de l'état de fait au Liban croîtra et que leurs « questions » se transformeront en une marée irréversible, ce jour-là nous aurons triomphé de la corruption et nous aurons une chance d'accéder à la véritable démocratie, à la véritable « gouvernance participative ».

Ce jour-là nous pourrions envisager la « planification participative » où tout sera ordonné et planifié conjointement par l'État et par les citoyens, qui seront en outre en charge de s'assurer que les promesses sont suivies d'exécution. Le projet que je développe ci-dessous tire largement son inspiration de ces principes.

Les plans dont le titre est accompagné d'un astérisque ont déjà fait l'objet d'études préalables qui demandent à être revues et mises à jour. Ces plans, construits dans le passé, à grands frais pour le contribuable, n'ont jamais été exécutés. Les conditions dans lesquelles ils ont été établis ont probablement changé, nécessitant une révision plus ou moins complète. Les autres plans devaient faire l'objet d'une étude similaire et approfondie. Le projet servirait ainsi à élaborer, au profit de tous ceux concernés, un programme de travail assorti d'un calendrier d'exécution pour chacun des plans individuels. Cela permettrait aux responsables, ainsi qu'aux partenaires sociaux, de contrôler et de suivre la performance des individus et des institutions chargés de l'exécution de ces plans.

A. En quoi consiste le plan ? Le plan national de développement économique et social (LNESDP) comprend, en principe, 18 plans individuels répartis comme suit : Chacun des dix-huit plans mentionnés ci-haut fera l'objet d'une étude approfondie qui devrait être entreprise conjointement par les partenaires sociaux (citoyens, administration et diaspora) et dont l'objectif final serait de déterminer les mesures que le gouvernement devrait prendre afin d'obtenir les meilleurs

résultats dans les domaines concernés par ces plans. À titre d'exemple, le plan agricole comprendrait une étude approfondie de la situation présente du secteur agricole au Liban, les besoins du secteur à pourvoir afin d'en optimiser le rendement, les dépenses à encourir pour atteindre le résultat escompté, ainsi que le programme calendrier d'exécution du projet.

Les plans dont le titre est accompagné d'un astérisque ont déjà fait l'objet d'études préalables qui demandent à être revues et mises à jour. Ces plans, construits dans le passé, à grands frais pour le contribuable, n'ont jamais été exécutés. Les conditions dans lesquelles ils ont été établis ont probablement changé, nécessitant une révision plus ou moins complète. Les autres plans devaient faire l'objet d'une étude similaire et approfondie. Le projet servirait ainsi à élaborer, au profit de tous ceux concernés, un programme de travail assorti d'un calendrier d'exécution pour chacun des plans individuels. Cela permettrait aux responsables, ainsi qu'aux partenaires sociaux, de contrôler et de suivre la performance des individus et des institutions chargés de l'exécution de ces plans.

Le plan national faciliterait, en outre, l'évaluation de l'étendue réelle du financement requis par l'État pour sa mise en application et en identifierait les sources qui seraient disponibles. (À suivre) Georges SABAT, ACMI

Son nom est Jérusalem, Yerushalayim, al-Qouds

Il y a 3 000 ans, Jérusalem entra dans la mémoire de l'histoire et subit des occupations successives. Les murailles de la Ville sainte furent témoins de nombreuses conquêtes au cours des siècles. Alors que la Bible cite les témoignages des prophètes, que l'Évangile décrit la vie et la mort de Jésus puis sa résurrection, les livres d'histoire relatent la chronologie des invasions avec le temps. C'est en l'an 1004 avant J.-C. que le roi David, père de Salomon, prit possession de la ville. Les premiers envahisseurs furent les Égyptiens, suivis des Romains ; puis ce fut le tour des Byzantins. À la période des Omeyyades succéda celle des croisés, durant lesquelles s'établit le royaume de Jérusalem. L'Empire ottoman occupa les lieux saints jusqu'au XVIIIe siècle, remplacé par l'empire britannique. C'est alors qu'entrèrent en ligne les Israéliens et les Jordaniens. L'histoire nous dit que l'ancienne Jérusalem était divisée en quatre quartiers, attribués chacun à l'une des trois religions : chrétienne, musulmane et juive, le quatrième étant réservé aux Arméniens. En ce début du troisième millénaire (sans entrer dans les détails de la guerre de la Palestine, des traités et des dates de l'époque contemporaine, ni citer non plus les villes et les monts qu'Israël a occupés après la guerre de juin 1967), je voudrais rappeler que cette Ville sainte, et certaines autres lo-

calités de ses environs comme Saint-Jean-d'Acre (Akka), ont été marquées comme faisant partie du « patrimoine de l'héritage mondial de l'humanité » par l'Unesco. La portée universelle et sacrée de Jérusalem rend toute guerre autour de ses murs un presque sacrilège. Le problème de la survivance de l'État hébreu par la force demeure le pivot central de toute politique régionale. Par son attitude négative, ce pays continue de favoriser la résistance et d'alimenter la rancœur des générations montantes arabes. À la violation des droits du peuple palestinien venue s'ajouter la guerre froide entre l'Iran et Israël, qui semble reléguer à l'arrière-plan les accords établis entre ce dernier et certains pays arabes. Qu'en est-il de la Résistance ? Quel est l'avenir des pays du Moyen-Orient ? L'expansionnisme de l'Iran sera-t-il la cause d'une troisième guerre mondiale ? Toutes les réponses et les justifications évoquées pour cet état de chose mettent en cause l'implication d'Israël. Toutes les raisons données convergent vers un seul point. La cause palestinienne, c'est-à-dire l'occupation d'une grande partie de ce pays par l'État hébreu, le blocus de la bande de Gaza, les colonies dans les territoires occupés, qui violent la IVe convention de Genève, soit la résolution 446 du Conseil de sécurité. Il est donc inutile pour les puissances étrangères de vouloir

éliminer les conséquences de ces actes sans éliminer les actes eux-mêmes. Toutes ces infractions d'Israël ont été couronnées par la dernière en date : la construction d'une « barrière de séparation », surnommée aussi « mur de la honte » par les Israéliens eux-mêmes, et jugée illégale par les Nations unies. En construisant ce mur long de 700 kilomètres, le Premier ministre Netanyahu sépare 50 000 habitants de la Cisjordanie et isole encore plus son peuple de son environnement géographique. À l'aube de cette grande aventure révolutionnaire surnommée « le printemps arabe », qui a favorisé la chute des dictateurs, les élections en Libye, Égypte, et Tunisie ont ouvert les vannes à un courant islamiste sûrement pas aussi favorable à Israël que les gouvernements précédents. À la lumière de ces événements, la politique des petits pas n'est plus de mise. Le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens n'aboutit nulle part sinon au chaos. Il est temps pour Israël de réagir, car la balle est dans son camp. Il est temps pour le peuple d'Israël de s'intégrer dans son environnement géopolitique pour garantir la paix à sa descendance. Il lui faudra revendiquer auprès de ses dirigeants cette paix et les conditions pour l'atteindre. Suspendre le blocus imposé aux Palestiniens dans la bande de Gaza, arrêter les violations maritimes et aériennes,

opposer un désir de paix à toutes les provocations de quelque côté qu'elles viennent (Hamas, Iran, intégristes), de quelque religion que soient leurs auteurs, pour infirmer le concept de la guerre. En un deuxième temps, et pour garantir sa propre survivance dans un environnement hostile, Israël devra : travailler à en faire partie, plutôt que de s'y opposer, en retournant aux limites territoriales d'avant 1967. Franchir le pas qui marque l'histoire : déclarer Jérusalem ville ouverte aux trois religions monothéistes. L'esplanade des Mosquées, le dôme du Rocher, la mosquée al-Aqsa, le Saint-Sépulcre, le mont des Oliviers, etc., autant de lieux sacrés et de sites de pèlerinage pour tout le Moyen-Orient. Autant de raisons pour les Israéliens de tendre la branche d'olivier et de se souvenir des prix Nobel de la paix qui n'auront pas eu d'écho : Yitzhak Rabin (assassiné en 1994), Shimon Peres, Yasser Arafat. De plus en plus, le peuple juif est poussé par son Premier ministre vers l'isolonnisme, alors qu'avec une politique convaincante d'ouverture, vers la paix, ils auront tout à gagner : les échanges avec les Arabes, le commerce, le tourisme, etc., et surtout le fait d'éviter à la région une guerre qui pourra la détruire pour de longues années. Molly SELWAN

NDLR Nos lecteurs sont priés de tenir compte d'un double impératif : les articles adressés au journal ne doivent pas dépasser 4 000/5 000 signes et respecter les règles de la déontologie. De plus, les courriers publiés n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas le journal.